

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Régie Lignes d'Azur (06)
RLA - Centre Opérationnel du
Tramway
2 boulevard Henri Sappia
06100 Nice

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

FOURNITURES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Régie Ligne d'Azur (06)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 79403021300019

Code postal / Ville : 06100 Nice

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 26025

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE COMMANDE PUBLIQUE - Tél : +33 0493165252 - Mail : marches@lignesdazur.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : K-bis de moins de 3 mois.

Capacité économique et financière : Voir les documents de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Voir les documents de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Mardi 26 mai 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : REGIE LIGNE D'AZUR (ENITTE ADJUDICATRICE)

Critères d'attribution : Critère 1: Prix (70 points)

Critère 2: Valeur technique et délais (20 points)

Critère 3: Environnement (10 points)

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture de matières premières nécessaires à l'entretien des espaces verts du réseau de la Régie Ligne d'Azur

Classification CPV : 77310000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la fourniture de matières premières nécessaires à l'entretien des

espaces verts de la Régie Ligne d'Azur.

Lieu principal d'exécution : Les sites de la Régie Ligne d'Azur (Nice)

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Durée du marché : 1 an à compter de la date de réception de la notification puis 3 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 4 ans.

Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du contrat conformément aux dispositions de l'article R.2112-4 du Code de la Commande Publique.

En cas de non reconduction, le titulaire sera informé au minimum 4 mois avant l'échéance.

Montant : sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 80 000€ H.T.

Procédure : MAPA

Forme : accord-cadre à bons de commande

Forme des prix : révisable dans les conditions du CCAP

Mode de règlement : virement bancaire

Délai global de paiement : 30

jours Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêts de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour du

calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

Le comptable assignataire est l'agent comptable de la Régie Ligne d'Azur.

En cas d'atteinte du montant maximum annuel du

marché en cours d'année et avant la date de reconduction, le renouvellement de la période suivante sera anticipé et formalisé par la conclusion d'un avenant.

Conformément à l'article 25 du CCAG-FCS, la clause de réexamen s'applique.

Conformément à l'article R.2122-7 du CCP l'acheteur se réserve la possibilité de passer un marché public sans publicité préalable et sans mise

en concurrence avec le titulaire pour des prestations similaires.

Date d'envoi du présent avis

30 avril 2026